

NOS DÉCHÈTERIES ÉVOLUENT



Au fil du temps les déchèteries sont devenues de véritables plateformes de tri, indispensables pour gérer et valoriser au mieux les déchets n'ayant pas leur place dans nos poubelles.

Le Smictrem de Léré Sancerre Vailly a décidé d'investir et de repenser le fonctionnement de ses déchèteries :

- pour être en adéquation avec les exigences d'aujourd'hui tout en apportant des garanties de sécurité et un meilleur confort d'utilisation à ses usagers.
- pour réserver l'accès aux seuls habitants de notre territoire qui financent les déchèteries au travers de leur Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Les habitants et professionnels du territoire pourront ainsi accéder aux deux déchèteries en ne faisant qu'une inscription.

LE CONTRÔLE D'ACCÈS, POURQUOI ?

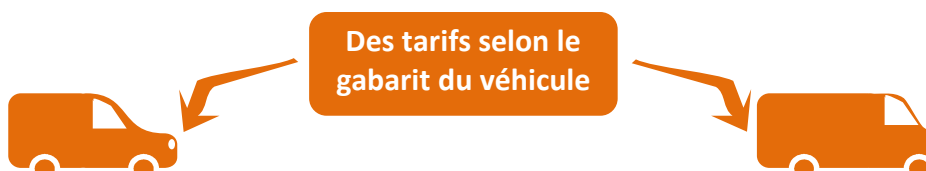
L'accès à nos déchèteries sera fermé par une barrière qui ne s'ouvrira que lorsqu'elle aura reconnu la plaque minéralogique d'un véhicule dûment et préalablement enregistré dans notre base de données.

Ce contrôle d'accès va améliorer le fonctionnement des déchèteries et permettre :

- De s'assurer que les utilisateurs habitent le territoire
- De sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules
- D'améliorer les temps d'attente à l'entrée des déchèteries et de fluidifier la circulation
- De permettre une meilleure disponibilité des agents d'accueil pour accompagner et renseigner les usagers sur le tri

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- L'accès est **gratuit pour les particuliers** (dans la limite de 18 passages par an)
 - > domiciliés sur le territoire du SMICTREM Léré Sancerre Vailly
 - > acceptés après inscription
- L'accès est **payant pour les professionnels** (à partir de 2022)
 - > domiciliés sur le territoire du SMICTREM Léré Sancerre Vailly
 - > acceptés après inscription



COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL EN PRATIQUE ?

1 JE M'INSCRIS

Sans inscription, pas d'accès aux déchèteries.

Tous les usagers doivent enregistrer au préalable leurs véhicules, en créant un compte pour leur foyer ou entreprise.

Deux possibilités pour vous inscrire (des pièces justificatives sont à fournir) :

Obligatoire pour les professionnels et fortement recommandé pour les particuliers

Directement sur le site internet du SMICTREM

https://www.comcompsv.fr/smictrem_fr.html

La validation de vos véhicules se fera sous 72 h ouvrées

OU

Formulaire ci-joint à envoyer à :

SMICTREM Léré Sancerre Vailly

Inscription déchèteries

11 place des Tilleuls

18240 BOULLERET

2 JE VAIS EN DÉCHÈTERIE

Après réception du mail ou du courrier de validation du SMICTREM, vous pouvez aller en déchèterie.

La caméra lit votre plaque d'immatriculation, vous autorise l'accès et vous décompte un passage sur votre compte.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous ne pourrez accéder aux déchèteries qu'une première fois. Les fois suivantes, l'accès en déchèterie vous sera refusé, vous serez contraint de faire demi-tour.

3 JE CONSULTE MON COMPTE

Connectez-vous à votre compte en ligne afin de :

- Consulter tous les passages effectués
- Modifier vos véhicules (*créer ou supprimer un véhicule*)
- Consulter vos factures (pour les professionnels)